



Paris, le 06 juin 2023

Mesdames et Messieurs les chefs de cuisine
s/c les gestionnaires
s/c des chefs d'établissements adhérent

du groupement Janson de Saily
« Commande groupée de denrées, fournitures
et prestations de services »
Académies de Paris

Objet : Rappel concernant les marchés N 2021 04, 05 et 06 «les denrées alimentaires fraîches»

Mesdames, Messieurs les gestionnaires et chefs de cuisine,

Plusieurs prestataires nous ont contacté afin de nous informer que beaucoup d'établissements adhérents ne respectaient pas les quantités déclarées lors de la publication des marchés N 2021-04, 05 et 06.

Je vous rappelle que lors de votre adhésion et lors de la saisie de vos besoins vous vous êtes engagés à commander les quantités déclarées sur l'AJI.

Pour rappel, les prestataires retenus se basent sur vos besoins, investissent en personnels et matériels pour y répondre.

Un non-respect de vos engagements peut les mettre en difficulté, cet aspect est encore plus mal ressenti par nos prestataires dans cette période qui les fragilise.

C'est pour cela que je vous demande de bien vouloir respecter vos engagements.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de ma grande considération.

L'Administrateur
MARC GUILENN
L'Administrateur
M. GUILENN